



REGISTRE

ACCESSIBILITÉ

ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC
INSTALLATIONS OUVERTES AU PUBLIC

CNISAM

Centre National d'Innovation Silver, économie, Autonomie et Mécènes

**POLE
D'INNOVATION**
artisanale et petites entreprises



REGISTRE ACCESSIBILITÉ

COMMENT ÇA MARCHE ?

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées est à l'origine de la réglementation sur l'accessibilité des établissements et des installations recevant du public.

Le dépôt d'un agenda d'accessibilité programmé, dit Ad'AP, est une étape obligatoire pour tout établissement ne répondant pas aux exigences d'accessibilité actuelles.

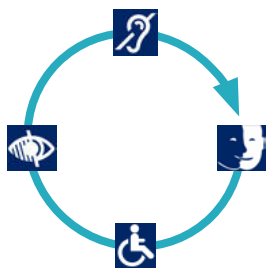
Comment remplir votre registre ?

Commencez par remplir la fiche identité propre à votre ERP. Vérifiez ensuite point par point la conformité de votre ERP et complétez les tableaux en fonction des travaux prévus et ceux déjà réalisés.

Dès qu'un nouvel élément d'accessibilité est mis en place dans votre ERP, reprenez ce document pour le mettre à jour.



Accessibilité de l'établissement



Bienvenue à la préfecture du Loiret, établissement recevant du public de 3ème catégorie

→ Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous

oui

non

→ Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services

oui

non



Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

→ Le personnel est sensibilisé.

C'est-à-dire que le personnel est informé de la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel est formé.

C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel sera formé.



Matériel adapté

→ Le matériel est entretenu et réparé

oui non

→ Le personnel connaît le matériel

oui non



Contact : pref-qualite@loiret.gouv.fr



Consultation du registre public d'accessibilité :



à l'accueil



sur le site internet

N° SIRET : 17450001700010

Adresse : 181 rue de Bourgogne, 45000 ORLEANS



Certaines prestations ne sont pas accessibles



1. Bâtiment A - accès à la salle Maret : l'accès à la rampe d'accès puis à l'élévateur est possible par le portillon à l'est de la porte principale, ouvert par un agent d'accueil.



Ce service sera accessible le :



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui non



2. Bâtiment A - accès aux salles Châteaubriand et Péguy : l'installation d'une rampe mobile doit être sollicitée.



Ce service sera accessible le :



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui non



3. Bâtiment A et B : la largeur de passage de porte de l'ascenseur est inférieure à 0,80 m. Des salles de réunion sont disponibles en rez-de-chaussée.



Ce service sera accessible le :



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui non



RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉTABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC

Raison sociale : Préfecture du Loiret

Adresse : 181 rue de Bourgogne

Code postal : 45000 Ville : ORLEANS

Téléphone : 02 38 91 45 45

Fax : 02 38 53 32 48

Site web : www.loiret.gouv.fr

Email : pref-internet@loiret.gouv.fr

Nom du représentant de la personne morale : Thierry DEMARET

Siret : 17450001700010

Naf : 8411Z

Activité : Administration publique générale

L'établissement fait-il partie de la 5^{ème} catégorie : OUI NON

Effectif de l'ERP : Personnel : 180 Public : 520 Total : 700

L'ERP possède plusieurs niveaux (étages et/ou sous-sol) : OUI NON

Un document tenant lieu d'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) a été établi : OUI NON

Si oui à quelle date :

Existe-il un registre de sécurité : OUI NON

SIGNALETIQUE

- Signalétique indiquant les changements de direction et les accès
- Signalétique indiquant les croisements voiture / piéton
- Signalétique lisible et visible (hauteur et type des caractères, au regard des distances)
- Typographie de couleur contrastée selon le type de support
- Toute information sonore doublée par une information visuelle

CONFORME :

OUI

NON

PAS CONCERNÉ

Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date
Les signalétiques dans la rue et dans les bâtiments ont été actualisées à l'occasion du Plan Préfecture Nouvelle Génération.	Plusieurs mois de réalisation et d'ajustement		sans réserve	2016
Actualisation des signalétiques.				2020
Un kakémono identifie le point d'accueil numérique. Les hôtes d'accueil sont identifiées par un chevalet.				2017

ÉCLAIRAGE

- Cheminement extérieur 20 lux
- Circulation piéton / voiture 50 lux
- Circulation intérieur 100 lux
- Escalier et équipement 150 lux
- Poste ou banque d'accueil 200 lux

CONFORME :

OUI

NON

PAS CONCERNÉ

Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date
Mise en place de spots LED dans le bâtiment A. La luminosité peut être insuffisante dans les escaliers (notamment l'escalier d'honneur, classé au titre des monuments historiques).		4 898 €	sans réserve	2013
Rénovation de l'éclairage - accueil général (bâtiment E) : fourniture et mise en place de luminaire dalle LED 600x600 encastrée en plafond.		1 440 €		2016
Rénovation de l'éclairage - courrier (bâtiment D).				2016
Rénovation de l'éclairage - bureau des élections et de la réglementation (1 rue de l'Université).				2013

CHEMINEMENT

- Sol stable, non meuble et sans trou ou ressaut > à 2 cm
- Largeur du cheminement de 1.20 m (tolérance 0.90 m sur une courte distance)
- Absence d'élément en saillie ≥ 0.15 m
- Dévers sur les cheminements \leq à 3 %
- Espaces de giration à chaque choix d'orientation et tous les 6 à 8 m
- Éléments de guidage de couleur contrastée (à minima entre l'entrée, le parking et l'accueil)
- Revêtements sans gêne visuelle ou acoustique
- Hauteur de passage libre $\leq 2,20$ m sous élément suspendu

CONFORME : OUI NON PAS CONCERNÉ

Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date

VIDE BORDANT LE CHEMINEMENT

Dans le cas d'un vide bordant le cheminement supérieur à 0.40 cm, présence d'un garde-corps.

CONFORME :

OUI

NON

PAS CONCERNÉ

Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date

PARKING

En cas de place de parking, 2 % du parc doit être accessible (minimum 1 place adaptée).

- Places localisées à proximité de l'entrée
- Largeur 3.30 m
- Marquage au sol + Signalétique verticale
- Raccordement au cheminement sans ressaut > à 2 cm

CONFORME :

OUI

NON

PAS CONCERNÉ

Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date
Possibilité pour les PMR ayant rendez-vous à la Préfecture de stationner dans la Cour d'honneur, après autorisation préalable du Service Intérieur.				

PORTAIL ET PORTE ADAPTÉE

- Portail facilement manœuvrable (50 Newtons)
- Espaces de manœuvre devant et derrière (1.70 m - 2.20 m)
- Largeur de passage utile d'un battant 0.77 m à minima (obligatoire 0.83 m chambres adaptées)
- Hauteur de poignée (0.90 m et 1.30 m)
- Temporisation d'ouverture adaptée à la distance pour les portails automatiques

CONFORME :

OUI

NON

PAS CONCERNÉ

Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date
Maintenance préventive par la société Thyssenkrupp une fois par an suivant les modalités prévues dans le marché régional. La porte de l'accueil général est automatique et celle du bureau des élections et de la réglementation (1 rue de l'Université) est facilement manoeuvrable.				Annuel
Modification du cablage de la porte PMR de la salle Maret (porte automatique).	3 semaines	594€	sans réserve	07/02/2020
Installation d'une porte automatique coulissante (1 vantail - fonctionnement par radar) - courrier (bâtiment D).		8 715 €		2016

ASCENSEUR ET PLATEFORME ÉLEVATRICE

- Conforme à la norme NF EN 81-70/A1 ou plateforme élévatrice selon les normes NF EN 81-41 et NF EN 81-40)
- Largeur de passage de porte 0.80 m
- Dimension minimale de la cabine 1.10 m x 1.40 m
- Dimension minimale de la plateforme élévatrice 0.90m x 1.40 m
- Charge minimale supportée \geq 300 kg

CONFORME :

OUI

NON

PAS CONCERNÉ

Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date
Maintenance préventive des ascenseurs et de la plate-forme élévatrice pour l'accès à la salle Maret par la société Schindler une fois par an ainsi que visite quinquennale selon les modalités prévues par le marché régional.		172 € (PF) 642 € (ASC)		
Les dimensions des cabines des ascenseurs ne sont pas conformes. Cependant, des salles de réunion sont aménagées au rez-de-chaussée.				2020

ESCALIER ≤ 3 MARCHES

- BEV (Bande d’Eveil à la Vigilance) en haut de chaque escalier entre 0.28 et 0.50 m de la première marche
- Contre-marche et nez de marche de couleur contrastée notamment sur la première et dernière marche
- Main courante recommandée (hauteur 0.80 m à 1.00 m)
- Hauteur de marche ≤ 0.17 m
- Absence d’obstacle au pied de chaque nez de marche
- Largeur de giron ≥ 28 cm

CONFORME :

OUI

NON

PAS CONCERNÉ

Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date
Les salons et les salles de réunion (hormis la salle Maret) sont accessibles par deux marches sans BEV ni contre-marche contrastée. L'ensemble est inscrit au titre des monuments historiques. Les PMR sont accompagnés par le personnel d'accueil.				
L'accès à l'accueil général est réalisé par 3 marches sans BEV ni contre-marche contrasté ou par le biais d'une rampe. Achat de BEV en 2020.				

ESCALIER > 3 MARCHES

- BEV (Bande d’Eveil à la Vigilance) en haut de chaque escalier entre 0.28 et 0.50 m de la première marche
- Contre-marche et nez de marche de couleur contrastée notamment sur la première et dernière marche
- Main courante, barre de maintien (rigide et continu) (hauteur 0.80 m à 1.00 m)
- Main courante (hauteur 0.80 m à 1.00 m)
- Hauteur de marche 0.17 m
- Absence d’obstacle au pied de chaque nez de marche
- Largeur de giron ≥ 28 cm

CONFORME :

OUI

NON

PAS CONCERNÉ

Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date
L'escalier d'honneur (bâtiment A) ne possède ni BEV ni contre-marche contrastée. Il est classé au titre des monuments historiques. C'est aussi le cas de l'escalier d'accès à ce même bâtiment, inscrit. Les PMR sont accompagnés par le personnel d'accueil.				
A l'occasion de la rénovation de la cage d'escalier du bâtiment E, des BEV ont été déposées et les contre-marches mises en peinture de couleur contrastée.			avec réserve : les BEV n'avaient pas été déposées. Cela a été corrigé.	10/2017

PLAN INCLINÉ. RAMPE FIXE OU AMOVIBLE

- Pente du plan incliné de 6 % à 12 % suivant les longueurs et les tolérances dans l'existant
- Dévers \leq à 3 %

CONFORME :

OUI

NON

PAS CONCERNÉ

Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date
Des rampes amovibles permettent l'accès aux espaces des bâtiments A, B et C où des marches représentent un obstacle. Réalisées en régie, elles sont mises en place sur sollicitation du Service Intérieur. Leur pente n'est pas conforme.				
Le plan incliné pour l'accès à l'accueil général est conforme.				Origine du bâtiment

DISPOSITIF DE COMMANDE

- Prise en compte des appels par le système, notamment des personnes sourdes, malentendantes ou muettes
- Assure le retour d'information de la prise en compte de l'appel, particulièrement lors de l'absence d'une vision directe
- Hauteur entre 0.90 m et 1.30 m
- Espace d'usage 0.80 m x 1.30 m
- Couleur contrastée notamment au niveau des organes de commande
- L'ensemble peut être associé avec des systèmes visuels et sonores

CONFORME :

OUI

NON

PAS CONCERNÉ

Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date
Fourniture et installation d'une platine interphone audio de marque AIPHONE 1 bouton d'appel fonctionnant avec une ligne téléphonique filaire (privé ou public). Signal sonore et lumineux sur la platine (norme handicapé) - bureau des élections et de la réglementation (1 rue de l'Université).		1 461 €		2013
Il n'existe pas d'écran permettant à l'utilisateur de voir son interlocuteur.				

BANQUE D'ACCUEIL ET BORNE DE PAIEMENT

- Utilisable en position debout ou assise
- Configurer pour une communication visuelle
- Plan supérieur d'une partie du meuble, hauteur maximale 80 cm
- Vide sous meuble (Hauteur 70 cm, Largeur 60 cm, Profondeur 30 cm)
- Lisibilité des affichages (prix), assis ou debout

CONFORME :

OUI

NON

PAS CONCERNÉ

Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date
Aménagement de l'accueil général (bâtiment E).		8 750 €	sans réserves	2016
Au bureau des élections et de la réglementation (1, rue de l'Université), la banque d'accueil permet l'ouverture aux bureaux pour que les personnes en fauteuil roulant puissent bénéficier d'un bureau d'accueil adapté.		7 241 €		2013
Équipement en boucles magnétiques.		597 €		2020

PERSONNEL

Le personnel appelé à être en contact avec les clients doit être formé à l'accueil et à l'accompagnement de toute personne handicapée (moteur, visuel, auditif, mental, cognitif psychique...)

CONFORME :

OUI

NON

PAS CONCERNÉ

Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date
Formations à l'accueil physique et téléphonique dans le cadre de la labellisation Qual-e-pref. L'accueil des personnes en situation de handicap est spécifiquement abordé.	2 jours			2 sessions en 2020

TOILETTES

- Au moins un doit être accessible aux personnes handicapées
- Rayon de giration dans ou devant les toilettes (diamètre 1.50 m), en dehors du débattement de la porte
- Espace d'usage ou de transfert (0.80 m x 1.30 m), en dehors du débattement de la porte
- Barre de maintien, hauteur comprise entre 0.80 m à 1.00 m
- Axe de la lunette du WC distant entre 0.35 m à 0.40 m du mur latéral
- Hauteur de cuvette entre 0.45 m et 0.50 m
- Lave-mains adapté avec hauteur du plan \leq 0.85 m

CONFORME : OUI NON PAS CONCERNÉ

Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date
Bâtiment A (salle Maret) : création d'un sanitaire accessible aux PMR.		1 534 €		2011

LAVABO

- Espace ou vide sous le lavabo, dimensions minimum, Hauteur 70 cm, Largeur 60 cm, Profondeur 30 cm (Siphon déporté)
- Hauteur du plan ≤ 0.85 m

CONFORME :

OUI

NON

PAS CONCERNÉ

Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date
Bâtiment A (salle Maret) : création d'un sanitaire accessible aux PMR.		1 534 €		2011

CNISAM

Centre National d'Innovation Silver économie, Autonomie et Métiers

**PÔLE
D'INNOVATION**
artisanat et petites entreprises



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Région
Aquitaine Limousin Poitou-Charentes

CNISAM - Service de la Chambre Régionale de Métiers
et de l'Artisanat de la Nouvelle Aquitaine
14 rue de Belfort CS 71300 - 87060 LIMOGES cedex
Tél : 05 55 79 40 70 / contact@cnisam.fr

WWW.CNISAM.FR



RÉGION
**NOUVELLE-
AQUITAINE**
AQUITAINE LIMOUSIN POITOU-CHARENTES

DGE
DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENTREPRISES

**l'Europe
s'engage**
en Limousin
avec le FEDER.

* Signature provisoire : le nom de la Région sera fixé par décret en Conseil d'État avant le 1er octobre 2016 suite à l'avis du Conseil régional.